



## Edito

par Serge ODEYE  
Président du Nouvel Élan,  
Conseiller municipal  
Conseiller Communautaire

Le 26 février dernier, le conseil municipal a voté le retour à la semaine de 4 jours pour les écoles publiques. Seuls les élus du Nouvel Élan ont voté contre : Pourquoi ?

La qualité de l'offre éducative est un critère essentiel pour l'attractivité d'un territoire. Des études sur les rythmes scolaires sont réalisées depuis 40 ans. Les spécialistes sont unanimes sur un point : la journée de l'écolier est beaucoup trop longue en France. Aucun autre écolier européen n'a une journée aussi longue ! L'Académie de médecine réclame, depuis 2010, que des mesures soient prises pour réduire cette journée, **pour la santé de nos enfants**. La semaine de 4 jours et demi permettait de faire passer la journée d'école de 6h/6h30 à 5h/5h15. C'était un bon début. Au lieu de reculer, il fallait pousser la réflexion pour améliorer ce qui pouvait l'être.

Le temps scolaire représente 10 % de la vie de l'enfant. Pour son bien-être et éviter une fatigue trop importante, il est primordial de s'intéresser à l'articulation des différents temps de l'enfant : scolaires, familiaux et périscolaires.

Mener une politique éducative cohérente, c'est se donner des objectifs. Ils peuvent être par exemple : l'accessibilité de tous aux activités et la lutte contre les inégalités. Ce n'est qu'après que l'on définit une organisation pour atteindre ses objectifs en élaborant un Projet Educatif Territorial (PEdT).

A Saint Renan, la majorité a choisi de modifier l'organisation scolaire sans justifier ce changement par un objectif éducatif ou par le bien-être de l'enfant.

## Consultation et transparence : la clé de l'action politique

Une consultation des parents d'élèves a été organisée avant la demande de dérogation pour revenir à 4 jours. Cette consultation était orientée. En effet, le sondage, était accompagné d'une lettre du maire, ne contenant que des arguments pour le passage à 4 jours et une menace de faire payer aux parents les Temps d'Activités Périscolaires. La majorité n'a laissé que quelques jours aux parents et enseignants pour distribuer et récupérer le sondage. Aucune réunion d'information publique pour les parents n'a été organisée.

Pour pallier ce manque, l'école du Vizac a réuni les parents pour leur expliquer les impacts d'un changement de rythme, sur les apprentissages. Suite à cette réunion, les représentants des parents ont choisi de réaliser une nouvelle consultation : **82% des parents de cette école se sont alors prononcés pour un maintien de la semaine de 4 jours et demi.**

La municipalité a décidé de totalement ignorer cette démarche allant jusqu'à nier son existence en conseil municipal. Pourtant il est évident qu'un citoyen a besoin d'être informé pour faire un choix éclairé et une réelle consultation des citoyens ne peut pas se faire dans la précipitation.

Les arguments qui ont été cités par la majorité municipale pour un retour à la semaine de 4 jours ont été :

- la fatigue,
- l'harmonisation des horaires de toutes les écoles de la commune (Diwan et Notre Dame de Liesse étant repassées à 4 jours en septembre 2017),
- le coût des Temps d'Activités Périscolaires, l'organisation de l'emploi du temps des animateurs des TAP.
- l'organisation de l'emploi du temps des animateurs des TAP

**À la lecture de ces arguments, il est légitime de se demander si le bien être de l'enfant et sa réussite éducative ont été au centre de la réflexion de la majorité municipale.**

Sur la fatigue, les chronobiologistes sont formels : elle dépend largement de l'alternance veille-sommeil et de sa régularité. La semaine de 4 jours ne va pas dans ce sens. De plus, le temps scolaire représente 10% du temps de la vie de l'enfant. Pour être efficace, ce temps d'apprentissage assez court, doit être placé au moment où l'enfant est le plus vigilant : le matin. La semaine de 4j1/2 permet de disposer de 5 matinées au lieu de 4.

L'harmonisation des horaires de toutes les écoles de la commune n'était pas nécessaire, dans l'immédiat. En contraignant les écoles publiques à adopter la pire solution pour les apprentissages (celle des 4 jours), la municipalité nuit à la qualité du service public. Ne fallait-il pas, au contraire, aider Diwan et Notre Dame de Liesse à changer de rythme, pour le bien-être de tous les enfants ? Il faut également noter que certaines communes, en concertation avec les équipes éducatives, ont adopté des rythmes pour la maternelle différents des rythmes de l'élémentaire. La preuve qu'une véritable concertation peut ouvrir des portes et aboutir à des solutions qui conviennent à tous, à condition de prendre le temps de la mener.

Concernant les coûts, l'argument ne tient pas. Le passage aux 4 jours fait perdre la subvention de 60 000 € mais l'arrêt des activités périscolaires ne permettra pas d'économiser cette somme puisque la plupart des animateurs restent employés par la commune.

## **Un sujet traité au bon niveau ?**

Les problèmes rencontrés pour l'organisation des TAP et du temps périscolaire sont les mêmes dans toutes les communes. Au lieu de laisser chaque commune (dont les plus petites) se débattre pour essayer de maintenir ces activités, Saint Renan, pôle structurant du pays d'Iroise, pouvait porter un projet intercommunal. Il aurait permis de recenser et fédérer toutes les infrastructures, les ressources professionnelles et associatives disponibles. En créant ce réseau, accompagné d'une offre de transport intra et inter communal, tous les enfants du territoire auraient bénéficié d'une offre éducative intéressante et respectueuse de leur rythme.

## **Camping municipal : transparence et réflexion pour bien agir !**

### **D'abord, les faits :**

Le nouvel Elan a toujours été favorable à un camping municipal mais pas dans n'importe quelles conditions : le camping actuel, c'est 10 000 € de recettes pour 35 000 € de dépenses soit un déficit de 25 000 € par an. Nous dénonçons cette situation depuis longtemps en votant contre le budget annuel du camping. Lors du vote des comptes 2017, nous avons constaté que la municipalité emprunte pour pouvoir rembourser d'autres emprunts.

La municipalité a toujours négligé notre inquiétude allant même jusqu'à penser que nous étions contre cet hébergement de plein air. Nous avons donc décidé d'écrire au préfet afin de l'alerter sur cette situation financière compliquée. Au préalable, nous avons annoncé notre démarche au conseil municipal du 14 mai 2018.

### **Ensuite, la réaction de la majorité :**

Lors du conseil municipal de juillet, le maire affirme, à deux reprises : « à l'occasion du débat d'orientation budgétaire et du vote des budgets primitifs de l'année, la municipalité a annoncé son intention de clôturer le budget annexe du camping municipal au 31 décembre 2018 pour l'intégrer au budget général ». Aucun d'entre nous n'a entendu cette phrase et d'ailleurs cela n'apparaît dans aucun procès-verbal de conseil municipal.

Il est évident que c'est notre courrier au préfet et nos interventions qui ont contraint la municipalité à prendre ses responsabilités. Nous avons choisi de ne pas participer à ce vote et de faire des enregistrements audios des futurs conseils municipaux afin de garder une trace des débats.

### **En conclusion :**

La solution administrative trouvée en urgence ne règle rien au fond. Les renanais continueront donc à payer 25 000 € par an pour un camping très peu fréquenté et sans aucun projet d'évolution. La municipalité met en avant son caractère social mais sans que cette affirmation ne fasse l'objet d'aucune évaluation : Est-ce normal que nos impôts servent à financer ce service à ce niveau ? À l'évidence, pour le maire, ce déficit n'est pas un problème. Face à cela, nous avons proposé à la municipalité une large concertation afin d'assurer l'avenir du camping.